

N. 22

PISCINE : UN NOUVEAU BASSIN DANS UN DÉCOR D'EXCEPTION



CHAMONIX-MONT-BLANC

Le magazine de la mairie de Chamonix-Mont-Blanc AOÛT 2023



3

SANTÉ : OUVERTURE D'UN NOUVEAU CENTRE MÉDICAL À ARGENTIÈRE

8

SPORT : LE BASSIN EXTÉRIEUR DE LA PISCINE EST OUVERT !

11

SPORT : LA FLAMME OLYMPIQUE DE PARIS 2024 PASSERA PAR CHAMONIX

12-13

CULTURE : DÉCOUVREZ LA SAISON CULTURELLE 2023/2024

14

MONTAGNE : REMARQUABLE RECONSTRUCTION DU REFUGE DE LA CHARPOUA

RETROUVEZ NOS INFORMATIONS

- > www.chamonix.fr
- > Facebook Mairie de Chamonix-Mont-Blanc
- > LinkedIn / Instagram

HÔTEL DE VILLE 04 50 53 11 13
Lundi au vendredi, 8h30 - 12h /
13h30 - 17h

URGENCE ADMINISTRATIVE
04 50 53 07 36

URGENCE TECHNIQUE
04 50 53 75 29

72 HEURES (N° VERT)
0800 34 55 10

MAIRIE ANNEXE ARGENTIÈRE
04 50 54 03 06

**AGENCES POSTALES
COMMUNALES D'ARGENTIÈRE
ET DES PÉLERINS**
07 61 50 02 91

**RÉGIE INTERCOMMUNALE
CHAMONIX PROPRETÉ**
04 50 53 41 94

DÉCHETTERIES
Closy 04 50 54 68 94
Bocher 04 50 55 18 64

MUSÉE DES CRISTAUX
04 50 54 78 39

MUSÉE ALPIN
04 50 55 29 46

**MAISON DE LA MÉMOIRE ET DU
PATRIMOINE JANNY COUTTET**
04 50 54 78 55

MÉDIATHÈQUE
04 50 53 34 82

CENTRE SPORTIF RICHARD BOZON
04 50 53 09 07
Patinoire 04 50 53 12 36

Tennis / Squash 04 50 53 28 40
MJC 04 50 53 12 24

CLUB DES SPORTS
www.chamonixsport.com
Chamonix 04 50 53 11 57
Argentière 04 50 54 16 36
OFFICE DE TOURISME
www.chamonix.com
Chamonix 04 50 53 00 24
Argentière 04 50 54 02 14

POLICE MUNICIPALE
04 50 53 75 02 / 06 25 42 02 32

GENDARMERIE 17
POMPIERS 18

PGHM 04 50 53 16 89
SECOURS INTERNATIONAL 112

SAMU 15
HÔPITAL 04 50 53 84 00

**PERMANENCES « INFO
RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE »**
Le mercredi, RDC de la mairie, 9h - 12h
04 56 19 19 19 / www.hsre.fr

CONCILIATEUR DE JUSTICE
François BRUNERO 07 56 88 74 61 /
francois.brunero@conciliateurde
justice.fr

Directeur de la publication **Éric Fournier**
Réalisation Direction de la Communication
Rédaction **Jean-Marc Milhomme**
Conception graphique **Cynthia Durand**
Photographies **Jean-Marc Milhomme,**
Michel Longuet & D. R.
Impression **Plancher**

ÉDITO DU MAIRE

< Chamonix au plus près de chacun >

Cher(e)s toutes et tous,
Solidarité, transmission, renouveau... Comme vous le verrez en images dans ce numéro, votre collectivité s'emploie au quotidien à accompagner ses habitants tout au long des étapes de la vie, de l'entrée dans la citoyenneté au vivre ensemble de nos aînés. Ceci grâce au dévouement des agents et élus qui entretiennent ce lien entre les générations comme lors du traditionnel repas annuel de la vallée préparé par la cuisine centrale de Chamonix qui a accueilli pas moins de 350 personnes le 21 juin dernier.

Transmettre les valeurs et le patrimoine de nos anciens qui ont ouvert la voie, c'est aussi ce que nous faisons en renouvelant notre offre en équipements sportifs, pour le plaisir de tous, de l'initiation à la compétition. Vous êtes nombreux à plébisciter le nouveau bassin extérieur de la piscine de Chamonix depuis son inauguration le 8 juillet dernier. Revêtu de plaques d'inox soudées en fin d'hiver, notre nouveau bassin verra ainsi sa longévité et sa période d'utilisation accrues pour des coûts énergétiques significativement réduits par le reprofilage des fonds.

Nous avons acté une étape importante en avril dernier avec l'officialisation de l'accompagnement financier de la Région et du Département de notre futur Pôle d'excellence des sports de montagne porté par la Communauté de Communes de la Vallée et inscrit au Contrat de Plan État-Région. Ce campus sportif unique en France, qui comportera deux glaces et pistes de curling, salle d'escalade, mur extérieur et espaces de vie, a vocation à répondre aux besoins tant des sports amateurs que de la formation professionnelle des sports de montagne. Cet équipement participera ainsi à la diversification de l'offre touristique, avec l'accueil d'événements et de compétitions sportives internationales, tout en répondant aux attentes



de notre population et des sections sportives et associations de la vallée. Il sera construit sur le site de l'actuelle patinoire et ses abords, à proximité immédiate de la cité scolaire, de l'ENSA et du Centre sportif afin de contribuer à la synergie des filières d'excellence et au rayonnement international de notre vallée, capitale mondiale des sports de montagne. La qualité architecturale, l'insertion paysagère et la maîtrise des coûts énergétiques figurent également parmi les fondamentaux du projet. Nous aurons l'occasion de vous tenir informés dès que le complexe prendra forme.

C'est également avec un plaisir non dissimulé que nous vous annonçons dans ce numéro le retour de la Flamme Olympique à Chamonix, Terre de Jeux qui célébrera en 2024 le centenaire des premiers jeux d'hiver. La flamme traversera la Haute-Savoie avant de faire étape le 23 juin 2024 à Chamonix, journée mondiale olympique, point d'orgue des nombreuses festivités que nous vous proposerons afin de valoriser l'héritage durable des jeux dans notre Vallée.

Enfin, c'est aussi notre patrimoine montagnard historique que nous renouvelons avec la réhabilitation d'ampleur du mythique refuge de la Charpoua perché depuis plus d'un siècle à 2841m d'altitude sur la route des Drus, pour une opération à hauteur de 330 000 € soutenue par l'État au titre du plan Avenir Montagne, la Région et le Département. Le refuge sera inauguré à la fin du mois d'août.

Bonne lecture !

Éric Fournier,
maire de Chamonix-Mont-Blanc



SANTÉ

LA MAISON DE SANTÉ DE CHAMONIX-MONT-BLANC A 10 ANS ! OUVERTURE D'UN NOUVEAU CENTRE MÉDICAL À ARGENTIÈRE Permettre à tous l'accès aux soins de proximité

Éric Fournier, Président de la Communauté de communes de la Vallée de Chamonix, accompagné d'élus, et de très nombreux professionnels de santé du territoire - en activité ou à la retraite - réunis pour l'occasion, ont célébré le 25 avril 2023 une décennie de soins de proximité au service de nos habitants.

Première structure labellisée Maison de Santé Pluri-professionnelle en Haute-Savoie, la MSP de Chamonix, située dans les locaux de l'hôpital de Chamonix, est aujourd'hui un centre de soin de référence dans la Vallée proposant une offre diversifiée. Les professionnels de santé y disposent d'un plateau de plus de 1000m² pour pratiquer leurs disciplines et accueillir les patients, résidents permanents comme visiteurs.

En partenariat avec les professionnels de santé, leurs ordres professionnels et les services de l'État (Hôpitaux du Mont-Blanc/HPMB, Caisse primaire d'assurance maladie et ARS), la Communauté de communes œuvre au maintien d'une offre de soin équilibrée et accessible, tant du point de vue du nombre de praticiens que de celui du type de spécialités.

Sont désormais présentes sur notre territoire, outre la Maison de santé de Chamonix, la Maison de Santé des Houches, ouverte en 2018, et les nombreuses consultations déportées proposées à l'hôpital de Chamonix par les HPMB.

Dispositif complété depuis début juin 2023 par **l'ouverture dans un local communal d'un Centre médical à**

Argentière sur le site de l'ex plateforme SNCF où sont déjà présents 26 logements en résidence principale et une crèche de 22 berceaux.

Composé de trois médecins généralistes, Ingrid Millet, Julie Chazot et Lionel Porte, le cabinet médical d'Argentière, dont les travaux ont été pilotés par les services communaux, répond à une demande importante de soin de la part des habitants d'Argentière et de nos visiteurs. Il a été inauguré par nos élus le 13 juillet 2023. Ce fut l'occasion pour Éric Fournier, de rappeler que « Face aux enjeux de notre territoire, la ville poursuit son engagement afin d'améliorer l'efficacité de notre système de soin de proximité, à destination de tous, habitants et touristes, pour que chacun puisse s'épanouir à Chamonix en pleine santé ».



Les professionnels de santé sont réunis pour fêter les 10 ans de la MSP de Chamonix



Inauguration du centre médical d'Argentière le 13 juillet 2023



Le nouveau centre médical d'Argentière est ouvert depuis début juin 2023

EN IMAGES

27 avril 2023

Les jeunes lycéens de Frison Roche ayant participé au YPAC, **parlement des jeunes de la convention alpine**, sont reçus en mairie



Été 2023

Installation d'un « espace forme » pour les seniors et les personnes à mobilité réduite aux Gaillands



EN IMAGES



21 juin 2023

Plusieurs centenaires étaient présentes au repas des aînés dont **Marie-Thérèse Bossonney et Olga Chappaz**, ici en compagnie d'**Aurore Termoz et d'Élisabeth Alvarinas**

« Chamonix
au plus près
de chacun »



27 mai 2023

Cérémonie de la citoyenneté : les jeunes Chamoniards reçoivent leur carte d'électeur



21 juin 2023

350 personnes des quatre communes de la vallée participent au **traditionnel repas annuel des aînés**

EN IMAGES



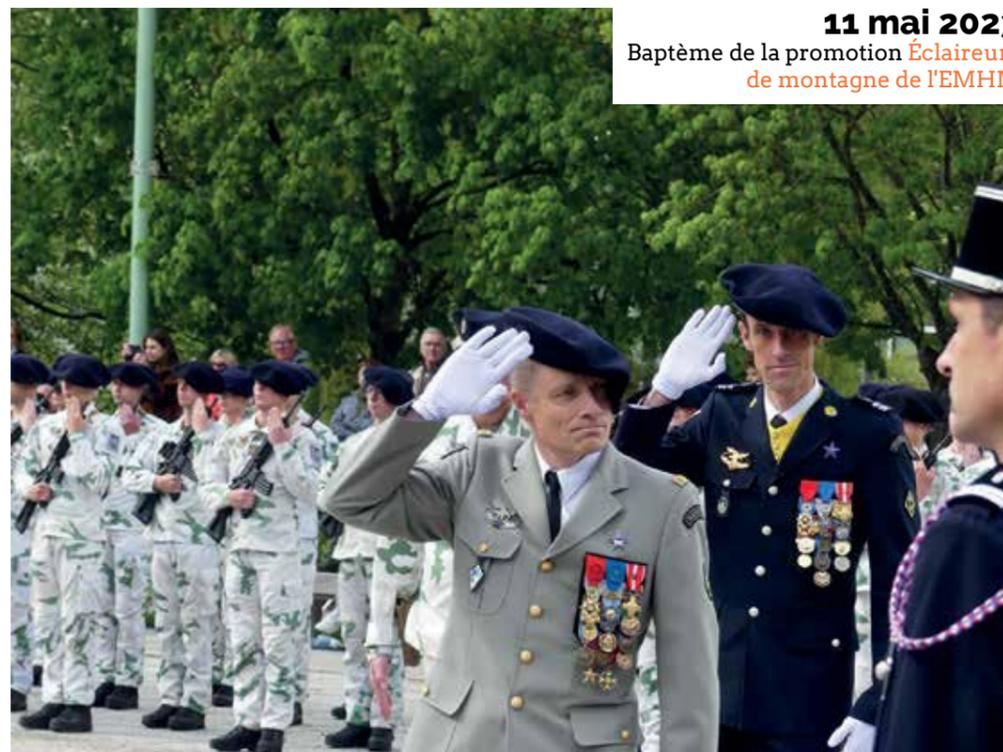
8 juin 2023

Les enfants de l'école des Bossons rencontrent les aînés à l'EHPAD dans le cadre du projet « Œuvres Enchantées » piloté par le Musée Alpin et le service des Espaces Naturels © EHPAD Hélène Couttet



Avril 2023

Un panneau en hommage à Charles Bozon, médaillé olympique et champion du monde de ski, est posé au départ de Planpraz



11 mai 2023

Baptême de la promotion **Eclaireurs de montagne** de l'EMHM

EN IMAGES



9 juin 2023

Chamonix accueille une délégation de Cilaos, notre ville jumelée de La Réunion

« Chamonix
au plus près
de chacun »



SPORT / LOISIR



SPORT

OUVERTURE ET INAUGURATION du bassin extérieur de la piscine



Aurélie Beaufour

CONSEILLÈRE MUNICIPALE
VICE-PRÉSIDENTE COMMUNAUTAIRE
Sport

L'événement était attendu ! Depuis le 1^{er} juillet 2023, le bassin extérieur de la piscine est ouvert au public et ce dernier était au rendez-vous dès la première heure pour tester la nouvelle réalisation. À lire les nombreux commentaires sur les réseaux sociaux, elle fait l'unanimité ! « Une splendeur, Belle réalisation dans un cadre unique » ; « Superbe » ; « Un vrai bonheur » ; « C'est validé, super bassin, eau très bonne, pas de vague bref le rêve ! » ; « Ça ressemble au bassin idéal » ; « J'ai été hier et c'était

génial ! Super bassin, propreté +++, température de l'eau idéale... vue incroyable ! » ; « Il faut avoir la tête tout le temps au-dessus de l'eau pour admirer la beauté du paysage autour !!! » ; « Quel plaisir de nager dans une si belle piscine ! » ; « Quel pied de nager dans ce cadre magnifique » ; « J'arrive ! » ; « On serait pas bien là à faire des longueurs ? » ...

Le bassin a été inauguré le samedi 8 juillet par nos élus en présence d'un public nombreux - l'entrée était gratuite pour l'occasion - qui a pu par ailleurs assister à des démonstrations du club de natation et de l'association H2O.

Cette ouverture marque la première phase du réaménagement des installations extérieures de la piscine. Réalisé par un prestataire autrichien, le nouveau bassin est revêtu de plaques d'innox. Ce choix présente de nombreux avantages : longévité du bassin, moindre coût de fonctionnement, extension de sa période d'utilisation au printemps et à l'automne.

D'une profondeur s'étagant de 1,20 m à 1,90 m sur 6 lignes d'eau, le nouveau bassin a volontairement

été voulu moins profond à la fois par souci d'économie d'eau et d'économie d'énergie, puisqu'il sera ainsi moins coûteux à chauffer.

La seconde phase des travaux débutera lorsque le volet judiciaire concernant les malfaçons, actuellement en procédure d'appel, sera terminé. Pour rappel, en 2022, le tribunal de Grenoble a condamné les entreprises responsables à dédommager la collectivité à hauteur de 2,4 M€. Les élus travaillent actuellement sur un projet de réhabilitation cohérent de l'ensemble du site comprenant le tour du lac. La somme correspondant au dédommagement contribuera au budget de financement de ce réaménagement incluant la zone où se trouvent actuellement les bassins ludiques extérieurs comme la pataugeoire ou le pentaglis, qui ne sont donc pas accessibles dans l'immédiat.

Le toboggan, les bassins intérieurs, dont le bassin de 25m aménagé avec des modules ludiques, sont en revanche bien ouverts au public ainsi que l'espace verdure en bordure du lac. Vous y trouverez parasols et chaises longues et un espace de petite restauration.



Le nouveau bassin extérieur de la piscine, ouvert depuis le 1^{er} juillet, a été inauguré le 8 juillet



PÔLE D'EXCELLENCE DES SPORTS DE MONTAGNE DE LA VALLÉE de Chamonix-Mont-Blanc : les partenaires s'engagent !

Eric Fournier, Président de la Communauté de communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc a signé le 23 avril 2023 une convention de partenariat avec le président du Conseil Régional Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez et le Président du Conseil Départemental de Haute-Savoie, Martial Saddier, qui s'engagent à accompagner le projet de Pôle d'excellence des sports de montagne porté par la Communauté de communes et inscrit au Contrat de Plan État-Région 2021/2027.

Ce campus sportif d'excellence unique en France sera construit sur le site de l'actuelle patinoire et des abords, à proximité immédiate de la cité scolaire, de l'ENSA, du Centre sportif et du départ des pistes nordiques.

Il comportera notamment une patinoire deux glaces avec des tribunes, des pistes de curling, une salle d'escalade indoor et un mur extérieur associé à un plateau sportif, une salle de gym, des salles de séminaires et des espaces de vie. Il a vocation à renforcer tant les filières amateurs que la formation professionnelle des sports de montagne mais aussi l'offre touristique avec l'accueil d'événements et de compétitions sportives internationales.

Ce nouvel équipement vise à la fois à remplacer une installation devenue obsolète, à répondre à la demande croissante de l'utilisation de la glace par les différents acteurs (clubs, scolaires...), à créer de nouveaux équipements souhaités par le mouvement sportif.

Le projet a été concerté avec les représentants des différentes fédérations sportives nationales concernées (sports de glace, escalade, ski...) qui ont été reçus à Chamonix et avec les principaux usagers. Le programme urbanistique et architectural est actuellement en cours d'élaboration.

L'engagement des partenaires formalisé le 23 avril marque leur soutien essentiel à la réussite de cet équipement structurant pour le territoire au service des établissements scolaires, clubs et associations sportives, ligues et fédérations, qui sera exemplaire énergétiquement et contribuera au rayonnement de notre vallée, capitale mondiale des sports de montagne.



Signature d'une convention de partenariat avec la Région et le Département



Le pôle d'excellence des sports de montagne prendra place sur le site actuel de la patinoire et de ses abords



SPORT



Marie-Noëlle Fleury
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
En charge des célébrations des 100 ans des 1^{ers} J.O. d'hiver (Chamonix 1924)

LES ÉLÈVES DE CHAMONIX PARTICIPENT À LA SEMAINE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE

Du 3 au 8 avril 2023, des élèves des Écoles du Centre, des Pèlerins et des Bossons et des établissements scolaires Jeanne d'Arc et Roger Frison-Roche ont participé à la 7^e semaine olympique organisée à Chamonix-Mont-Blanc dans le cadre de la préparation des J.O. de Paris 2024 et inscrite

dans les événements de l'anniversaire des 1^{ers} J.O. d'hiver de 1924 à Chamonix.

À la fois en classe et sur le terrain, les élèves ont bénéficié d'éclairages sur l'origine et l'histoire des jeux et ont pu partager les valeurs de l'olympisme - amitié, respect, excellence - à la fois lors d'une initiation au curling, avec Karine Caux, ancienne Championne de France et Renaud Leroi, président du club de curling de Chamonix et d'une sensibilisation au handicap à travers la pratique du triathlon en compagnie de Annouck Curzillat, paratriathlète, médaillée de bronze à Tokyo 2020 et Julie Marano, sa guide.



Annouck Curzillat (à droite) avec sa guide Julie Marano



OLYMPIADES SCOLAIRES À L'OCCASION DE LA JOURNÉE OLYMPIQUE DU 23 JUIN 2023

Rejouer les J.O. de 1924 et s'affronter lors d'épreuves sportives : telle a été l'ambition des élèves de l'école du centre, à l'initiative de leur directrice Michèle Rabbiosi, à l'occasion de la journée olympique du 23 juin. Après avoir constitué des équipes tirées au sort parmi les classes du CP au CM2, fabriqué des drapeaux, défilé au son des hymnes nationaux, les élèves,

représentant les seize pays ayant participé aux Jeux Olympiques d'hiver de 1924 de Chamonix, ont fait preuve d'agilité, de précision, de vitesse dans des épreuves de course, de lancer ou de saut.

À l'issue de cette belle journée organisée sur l'aire de deltaplane du Bois du Bouchet, où l'investissement des

enfants a été total, tous étaient ravis, gagnants ou perdants, ce qui fit dire à l'une des jeunes participantes que « le plus important est de participer et de s'amuser, pas forcément de gagner ». Un propos très coubertinien !



© Christophe Jezouin



SPORT / PATRIMOINE

LA FLAMME OLYMPIQUE DE RETOUR à Chamonix-Mont-Blanc 100 ans après !



Marie-Noëlle Fleury
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
En charge des célébrations des 100 ans des 1^{ers} J.O. d'hiver (Chamonix 1924)

théâtre de la Sorbonne à Paris pour assister au dévoilement par le C.O.J.O. Paris 2024 du parcours de la Flamme olympique.

Allumée à Olympie, la flamme débarquera à Marseille, parcourra nos territoires, traversera la Haute-Savoie et fera étape à... Chamonix-Mont-Blanc le soir du 23 juin 2024 ! Cent ans après les premiers J.O. d'hiver, la Flamme Olympique passera à nouveau une nuit de fête à Chamonix ! De nombreuses animations seront organisées jusqu'au point d'orgue du 23 juin 2024 pour célébrer avec vous ce centenaire.

Le 23 juin 2023, journée olympique, Marie-Noëlle Fleury, élue en charge des cérémonies du centenaire et Étienne Grillot, chargé de mission, étaient présents dans le grand amphi-

La collectivité tient à remercier tout particulièrement le département de la Haute-Savoie de son appui qui a permis de faciliter le passage dans notre vallée de ce symbole d'amitié et de partage entre les peuples.

CHAMONIX 1924 ANNIVERSAIRE DES JEUX OLYMPIQUES



Opération « Dossards dans les Territoires des J.O. 2024 »

L'opération « Dossards dans les Territoires », en lien avec l'organisation des Jeux Olympiques de Paris 2024, s'est invitée le 23 juin, journée olympique, au Marathon du Mont-Blanc 2023.

Elle permet aux « finishers » des épreuves du Marathon du Mont-Blanc de concourir pour l'obtention de dossards pour le Marathon pour tous de Paris 2024, à la fois un marathon de 42 km et une course de 10 km qui seront organisés sur le parcours du marathon olympique. Six dossards étaient à gagner pour le marathon et huit pour le 10 km.

Près de 800 personnes ont participé à l'opération.





CULTURE



UNE SAISON CULTURELLE 2023/2024 exceptionnelle



Juliette Martinez

CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
Culture et animation

Musique (jazz, classique, rock et chanson française), danse (classique et hip-hop), théâtre (drame et comédie), arts du cirque, marionnettes, opéra et opérette, magie... Incroyable et enthousiasmante saison culturelle de Chamonix 2023/2024, où l'éclectisme est à nouveau au rendez-vous !

3^e du nom organisée dans la magnifique et performante salle de l'EMC2, désormais appréciée par les artistes pour son acoustique et la qualité de ses équipements techniques, la saison culturelle de Chamonix propose un subtil mélange entre une programmation pointue et exigeante

et des spectacles plus populaires. On appréciera la mise en avant de femmes et d'hommes de caractère : l'émouvante et généreuse Sandra Nkaké (déjà venue plusieurs fois au CosmoJazz) ; l'engagée Fatoumata Diawara ; les très complices sœurs Berthollet ; Cali, le rebelle de Perpignan ; le fabuleux Lejo (invité au feu festival des sciences de Chamonix en 2007), qui crée un univers avec ses doigts ; le magique Éric Antoine mais aussi les très médiatiques Gérard et Arthur Jugnot, Michel Leeb et Francis Huster.



CULTURE



UNE SAISON CULTURELLE 2023/2024 exceptionnelle

À la musique, au théâtre, à la magie et au spectacle vivant s'ajoute la danse en accueillant l'énergique Tap factory (ouverture de saison), le Malandain Ballet Biarritz ou encore Mythologies du jeune théâtre du corps créé par Marie-Claude Pietragalla et Julien Derouault et encore Casse-Noisette en version hip-hop revisité par Blanca Li.

Mais une saison culturelle n'est pas qu'une succession de spectacles. Elle a aussi pour ambition de proposer des actions culturelles notamment en direction des plus jeunes et plus spécifiquement des scolaires, afin de les sensibiliser au spectacle vivant.

Aussi de créer des liens et des mailles avec les autres structures culturelles du territoire : médiathèques, musées, école de musique et de danse, Maison des Artistes. Pour la défense d'une culture pour tous, accessible à tous.

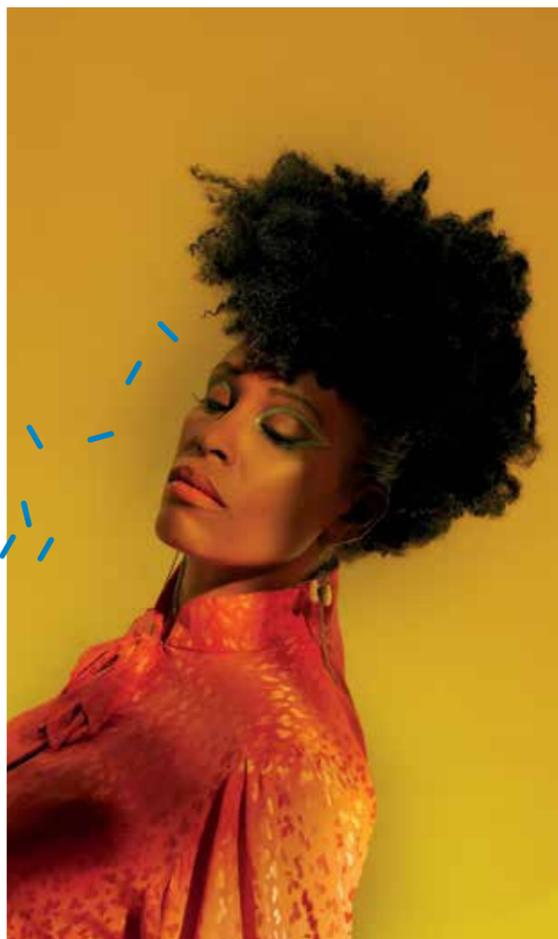
Vous avez été extrêmement nombreux à fréquenter l'EMC2 l'an passé, un témoignage de votre attachement à la culture du spectacle et du soutien aux artistes que nous choisissons d'accueillir. Soyez à nouveau des nôtres cette année. Excellente saison à tous !

Découvrez toute la programmation de la saison culturelle

Service culturel de la Mairie de Chamonix-Mont-Blanc

Information et billetterie : 04 50 53 75 17 / www.chamonix.fr

101 Place du Triangle de l'Amitié
74400 CHAMONIX-MONT-BLANC



Sandra Nkaké © Benjamin Colombel



Arthur & Gérard Jugnot dans « Le jour du Kiwi » © Cyril Bruneau



Cali & Steve Nieve © Julie Thomas



Tap Factory © Philippe Fretault



Michel Leeb & Francis Huster dans « Les pigeons » © Bernard Richebé



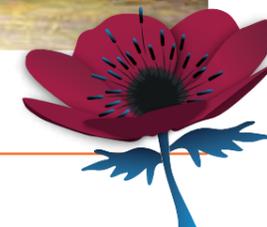
Hand's up © Cie Lejo



Festival de magie avec Éric Antoine © Amélie Brunot



Fatoumata Diawara





MONTAGNE

RECONSTRUCTION DU REFUGE de La Charpoua



Patrick Devouassoux
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Travaux

Cabane historique de l'alpinisme chamoniard depuis 1904, sur la route des courses majeures de l'Aiguille Verte et des Drus, le refuge de la Charpoua est perché depuis plus d'un siècle à 2841m d'altitude sur un rognon surplombant la Mer de Glace, avec une vue impre-

nable sur l'envers des Aiguilles et sur les glaciers du Tacul et du Géant.

Le refuge, géré par la Compagnie des Guides de Chamonix, a fait l'objet au printemps 2023 d'une réhabilitation d'ampleur pilotée par la mairie de Chamonix-Mont-Blanc, propriétaire du lieu et a pu ouvrir le 30 juin dernier.

Devenue très vulnérable - structure pourrie, charpente affaissée - la cabane a été soigneusement démontée au cours de l'été 2022. Le bois a été trié. Les éléments récupérables ont été stockés au sec puis réutilisés dans la pièce principale en décoration et pour les bardages contribuant ainsi à restaurer le cachet du précédent refuge.

Un nouveau refuge avec ossature bois et finition zinc a été réalisé dans la vallée avant d'être implanté élément par élément montés par

hélicoptère sur le socle en pierres sèches d'origine. L'opération a nécessité l'intervention de plusieurs professionnels hautement qualifiés pour ce type de chantier en altitude sous la supervision de l'architecte Renaud Chevallier : Frossard Bois SA, IT'EnR et Ancey Constructions.

Nouveautés : le refuge est agrandi afin de créer un espace de vie pour la gardienne, Sarah Cartier, une séparation est installée entre la salle à manger et le dortoir et le refuge est doté d'une installation solaire le rendant autonome pour l'éclairage et le stockage des aliments.

Cette opération d'un coût total de 330 000€ a bénéficié d'un financement de l'État (54 000€ au titre du Plan Avenir Montagne), de la région Auvergne-Rhône-Alpes (54 000€) et du département de la Haute-Savoie (53 000€ au titre du Plan tourisme).



Hélicoptage des différents éléments © EG & Ancey Constructions



Assemblage très technique en haute altitude



Le nouveau refuge de la Charpoua avec ses panneaux solaires © EG & Ancey Constructions



MONTAGNE



Claude Jacot
8^È ADJOINT
Sécurité et montagne

RÉNOVATION DES LOCAUX DE LA CHAMONIARDE

Éric Fournier, Maire de Chamonix-Mont-Blanc, et Sonia Popoff, Présidente de La Chamoniarde, ont inauguré le 11 mai 2023 les locaux rénovés

de l'Office de Haute Montagne - La Chamoniarde au sein de la Maison de la Montagne de Chamonix.

Cet espace d'accueil unique a été réaménagé, avec une scénographie revisitée, pour faciliter l'accueil d'un public toujours plus nombreux et varié.

Cette inauguration fut l'occasion pour nos élus de saluer le travail de l'équipe de La Chamoniarde et de rappeler que la communauté chamoniarde a toujours promu la respon-

sabilisation par la prévention. Par cet investissement, la ville de Chamonix-Mont-Blanc réaffirme l'engagement de la collectivité dans ce qu'elle a toujours considéré comme un service public essentiel, dans ses missions d'information, de conseil et d'orientation des alpinistes amateurs et autres amoureux de la montagne.

Le coût total des travaux s'est élevé à 173 000€, dont 100 000€ pris en charge par la collectivité et le reste en financement propre de l'association.



Océane Vibert & Sonia Popoff, directrice et présidente de La Chamoniarde, Éric Fournier & Claude Jacot, adjoint à la sécurité

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA MONTAGNE ET DE L'ALPINISME

La Mairie de Chamonix, le SNGM - Syndicat National des Guides de Montagne avec la Compagnie des Guides de Chamonix et la FFCAM - Club Alpin Français ont accueilli, les 30 et 31 mai, plus de 60 représentants des instances de la Montagne, françaises, italiennes et suisses.

Objectif ? Lancer une démarche innovante pour relever le défi d'une pratique de l'alpinisme et de la montagne libre et responsable face au changement climatique.

Cette fédération d'élus locaux, de professionnels et d'associations du monde de la Montagne est une première au niveau international et a permis d'initier de nombreux chantiers collectifs et transfrontaliers.

Ils ont notamment travaillé sur la gestion des itinéraires et des accès ainsi que sur les outils et méthodes à développer en termes de communication, de compétence collective et de gouvernance.

L'ensemble des acteurs souhaitent constituer un collectif qui rassemble les territoires, les amateurs, les associations et les professionnels pour valoriser ce patrimoine vivant qu'est l'Alpinisme, pour développer

le label Terre d'Alpinisme, et faire vivre son inscription à l'UNESCO.

Pour Éric Fournier « Ces rencontres internationales sont un signal fort, celui d'un monde de la Montagne rassemblé pour répondre collectivement aux enjeux climatiques. Elles confortent la dynamique de coopération transfrontalière de l'Espace Mont-Blanc au moment où il décide de constituer un Groupement européen de coopération territoriale (GECT) ».



De gauche à droite : Olivier Béguin (Compagnie des Guides de St-Gervais), Dorian Labaeye (SNGM), Nicolas Raynaud (FFCAM), Olivier Greber (Compagnie des Guides de Chamonix), Beat Bucher (Grindelwald, Suisse), Éric Fournier (Chamonix-Mont-Blanc) & Roberto Rota (Courmayeur, Italie)





CADRE DE VIE



UNE GESTION RAISONNÉE de nos espaces verts



Michèle Rabbiosi

7^È ADJOINTE
Vie quotidienne, cadre de vie et protocole

Les agents du service des espaces verts de Chamonix prennent soin de 17,5 hectares de surfaces herbacées. Du jardin clos de la place du Poilu, en centre-ville à la clairière des Bossons, au bord du torrent, ces espaces s'étendent sur tout le fond de vallée et n'ont pas les mêmes besoins, ni usages. Si aujourd'hui, le réchauffement climatique impose de nouvelles pratiques, la commune a commencé à prendre des initiatives dès 2008 pour se détacher de vieilles habitudes et gérer d'une manière plus durable les espaces herbacés.

Moins d'1,5% des espaces verts gérés par la commune sont tondues une fois par semaine, essentiellement pour des raisons esthétiques. Cela correspond aux carrés verts du centre-ville : jardin de la place du Poilu ou alentours de l'église Saint-Michel.

Fauchage annuel, passage des tondeuses débroussailleuses deux fois par mois ou éco-pâturage, la commune de Chamonix-Mont-Blanc diversifie ses moyens pour entretenir nos espaces verts depuis déjà 15 ans.

Près de la moitié des espaces sont tondues deux fois par mois comme le parc Couttet, les alentours du Centre sportif et des terrains de tennis ; près de 30% une fois par mois, comme le secteur du lac des Gaillands ou l'aire d'atterrissage des parapentes ou au Bois du Bouchet. Enfin, les débroussailleuses ne passent qu'une à deux fois par an sur près de 20% de nos espaces verts comme autour du lac à l'Anglais.

Laisser l'herbe haute a plusieurs vertus. Cela favorise la biodiversité, crée plus de diversité végétale, contribue au stockage du CO₂ et préserve les sols de la sécheresse.

D'autres sites sont tondues naturellement par des moutons et des chèvres, c'est l'éco-pâturage : les serres municipales des Tines, les lacets du Belvédère, la clairière des Bossons et le bois des Gaillands.



Une première zone de test d'arrêt de la tonte est expérimentée cette année aux abords de la voie ferrée, route Couttet Champion, en partenariat avec SNCF Réseau. Cette démarche est née d'un projet proposé par une habitante lors du premier budget participatif de la ville.

Coup de chapeau à nos jardiniers !

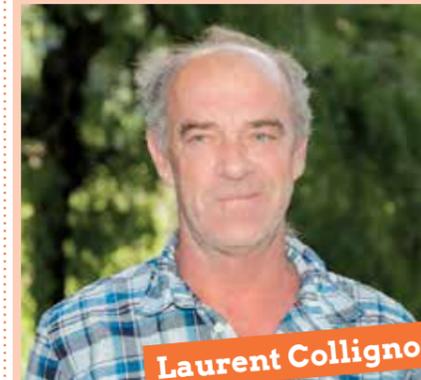
Depuis le début de l'été, massifs, jardinières, parterres et balcons de la commune accueillent 15 000 plantes annuelles telles que géraniums ou bégonias. Un fleurissement apprécié par tous, habitants et touristes, qui participe de la qualité de vie dans notre ville.



FORÊTS



COUPE DE BOIS en forêt d'Orthaz



Laurent Collignon

CONSEILLER DÉLÉGUÉ
Espaces forestiers et agricoles, moyenne montagne

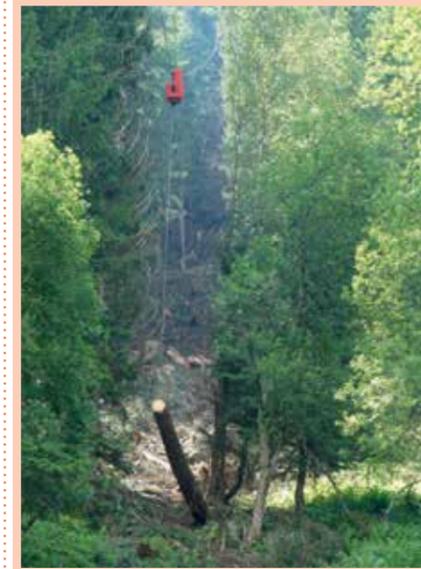
cette technique consiste à définir des lignes parallèles réparties sur la zone forestière à entretenir puis à installer un câble sur chacune de ces lignes. Le câble est ensuite utilisé pour acheminer les troncs des arbres coupés situés de part et d'autre de la ligne équipée et permet de réduire les perturbations en zone fragile.

Cette coupe vient compléter celles récemment entreprises sur le territoire de la commune, notamment pour lutter contre le bostryche, au Paradis des Praz ; aux Bourses, sur la rive droite de l'Arveyron ; dans la clairière des Bossons, sur le chemin de bord d'Arve.

Afin de permettre à la forêt de se régénérer et de conserver son rôle de protection contre les chutes de rochers ou les avalanches, la mairie de Chamonix a entrepris entre les mois de mai et juillet 2023 une importante coupe de bois dans le secteur de la forêt d'Orthaz.

La mutation prochaine des forêts en dessous de 1500m d'altitude étant avérée, il est nécessaire d'agir maintenant, si l'on veut préserver de belles forêts en fond de vallée et pour que les prochaines générations puissent elles-aussi profiter de ces espaces privilégiés.

Cette coupe se réalise à l'aide d'un câble-mât de 400m. Particulièrement adaptée aux terrains escarpés,



Coupe avec câble-mât

PROGRAMME DE LOGEMENTS permanents aux Favrands



Charlotte Demarchi
3^e ADJOINTE
Logement

Les travaux de déconstruction des anciens ateliers et garages municipaux des Favrands, le long de la promenade Marie Paradis, ont été réalisés en juin 2023. Pour Charlotte Demarchi, 3^e adjointe au maire de Chamonix en charge du logement, présente sur

place pour le lancement de la démolition, « cette étape importante marque le début de l'aménagement du site pour la construction de 7 logements locatifs aidés et nous nous en réjouissons. Loger ceux qui désirent vivre et travailler à Chamonix est une priorité de la mairie qui utilise tous les leviers d'action pour favoriser le logement permanent. »

Sur ce terrain communal, proche à la fois du centre-ville, des commerces, de la salle de convivialité et de la maison de santé, la mairie de Chamonix-Mont-Blanc construit via Haute-Savoie Habitat, bailleur social du département, 7 logements locatifs aidés : 2 T2, 4 T3 et 1 T4. La construction des logements devrait débuter au printemps 2024.

D'autres programmes sont en cours. Aux **Grassonnets**, les deux premiers marchés lancés par Haute-Savoie Habitat, bailleur social du départe-

ment, pour recruter des entreprises ont malheureusement été infructueux. Le marché sera relancé à la rentrée. Deux logements locatifs sociaux (1 T5 et 1 T2) seront réalisés.

Aux **Saubérands**, où une maison a été préemptée par la commune afin d'y construire des logements permanents, un architecte maître d'œuvre a été recruté en début d'année. Les études préalables sont en cours en lien avec le bailleur Haute-Savoie Habitat.

Au **Fouilly**, sur le site des anciens ateliers municipaux, 45 logements vont être construits.

À l'emplacement de l'**ex-MAPA**, plus d'une vingtaine de logements sont programmés.

La collectivité a par ailleurs exercé en mars 2023 son droit de préemption sur un terrain de 1500 m² **rue du Lyret** sur lequel pourraient être construits une trentaine de logements.



Démolition des anciens ateliers et garages des Favrands



Le terrain est désormais prêt à accueillir de nouveaux logements



Préfiguration 3D © Aria Architecture

RENOUVELLEMENT DES ENROBÉS PRINTEMPS/ÉTÉ 2023

La ville de Chamonix-Mont-Blanc, qui possède plus de 60 km de voirie, poursuit l'amélioration du confort et de la sécurité des usagers de la route. En complément des différents chantiers déployés ces dernières années et qu'il convient de prolonger, la mairie a programmé le renouvellement des enrobés, en fonction de l'état de dégradation constaté des chaussées lequel est corrélé à l'importance du trafic qu'elles assument. Les secteurs suivants ont fait l'objet d'un renouvellement d'enrobés : Route des Moussoux ; Route des Pècles ; Chemin des Cristalliers ; Route des Gaudenays ; Parking du Tour (rive gauche) ; Parking du Centre Ville ; Dropping Zone des Bois. D'autres chantiers sont programmés pour l'automne.



Route des Pècles



Route des Moussoux

CRÉATION DE LA SAS TOITS DES CIMES

Les 13 membres fondateurs, dont la Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, représentée par Hervé Villard et Isabelle Moreau-Petitjean, ont assisté le 28 avril 2023 à l'assemblée générale constitutive de la SAS Toits des Cimes.

Cette société locale, sur le modèle des centrales villageoises, a pour objectif d'équiper des toitures publiques ou privées en installations photovoltaïques.

Chaque citoyen peut participer à ce projet de production d'énergie renouvelable et souscrire à Toits des Cimes ! Cette initiative, soutenue par la collectivité, s'inscrit pleinement dans la stratégie de transition énergétique de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc.

ATELIERS DE LA TRANSITION POUR LES PROFESSIONNELS DE LA VALLÉE DE CHAMONIX EN MAI ET JUIN 2023

Économie circulaire, gestion et valorisation des déchets, énergies renouvelables... La Communauté de Communes de la Vallée de Chamonix Mont-Blanc, en lien avec plusieurs partenaires (Direction départementale des territoires, SITOM des Vallées du Mont-Blanc, Toits des Cimes, Ecotravelo, Syane, SoluCir, Banque de France, réseaux Green et iDEE, animateurs indépendants), a organisé ce printemps et cet été 2023 une série de sept ateliers de la transition à destination des professionnels de la Vallée. Plusieurs acteurs économiques ont répondu positivement à cette proposition et ont bénéficié de conseils, outils et moyens pour financer leur transition écologique.



BRÈVES

UN GROUPEMENT EUROPÉEN DE COOPÉRATION TERRITORIALE (GECT) POUR L'ESPACE MONT-BLANC

La Conférence Transfrontalière Mont-Blanc (CTMB) s'est réunie le 26 mai 2023 à Saint-Pierre, en Vallée d'Aoste, sous la Vice-Présidence trinationale de Davide Sapinet, nouvel Assesseur des ouvrages publics, du territoire et de l'environnement de la Région autonome Vallée d'Aoste, Éric Fournier, Président de la Communauté de Communes de la Vallée

de Chamonix Mont-Blanc, et Éric Bianco, Chef du Service de l'économie, du tourisme et de l'innovation du Canton du Valais. Des représentants étatiques, des élus des collectivités locales autour du mont Blanc, des techniciens, ainsi que des représentants d'associations étaient également présents.

Les membres de la CTMB ont jugé prioritaire de donner à la coopération une visibilité et des moyens supplémentaires pour porter les projets communs, notamment celui de la reconnaissance par l'UNESCO de la valeur exceptionnelle du massif du Mont-Blanc. Aussi, ils ont décidé de reprendre et mettre à jour le travail initié entre 2013 et 2015, afin de doter

l'Espace Mont-Blanc d'une structure juridique, sous la forme d'un Groupement européen de coopération territoriale (GECT). La création d'un GECT est, selon eux, la solution adaptée pour mettre en œuvre la « Stratégie d'avenir du massif du Mont-Blanc » et simplifier le portage des projets transfrontaliers.



HOMMAGE

DÉCÈS DE JOSETTE BAISSÉ

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès à Chamonix de l'olympienne Josette Baisse dans sa 99^e année.

Née à Lyon et diplômée en kinésithérapie, elle fut une des premières femmes à promouvoir le ski de fond dans la Vallée et au-delà. Elle qui devint championne de France 1951, et qui termina 10^e lors de l'épreuve de ski de fond des Jeux Olympiques d'hiver d'Oslo 1952, évoquait avec plaisir, la possibilité de fêter son centenaire en même temps que celui des 1^{ers} J.O. d'hiver en 2024. C'est ce qu'elle confiait en juin à Aurore Termoz dans un clip du conseil départemental pour la révélation du parcours de la Flamme en Haute-Savoie.

Nous aurons évidemment une forte pensée pour elle l'année prochaine

lors des cérémonies de célébration du centenaire des Jeux Olympiques de Chamonix 1924.



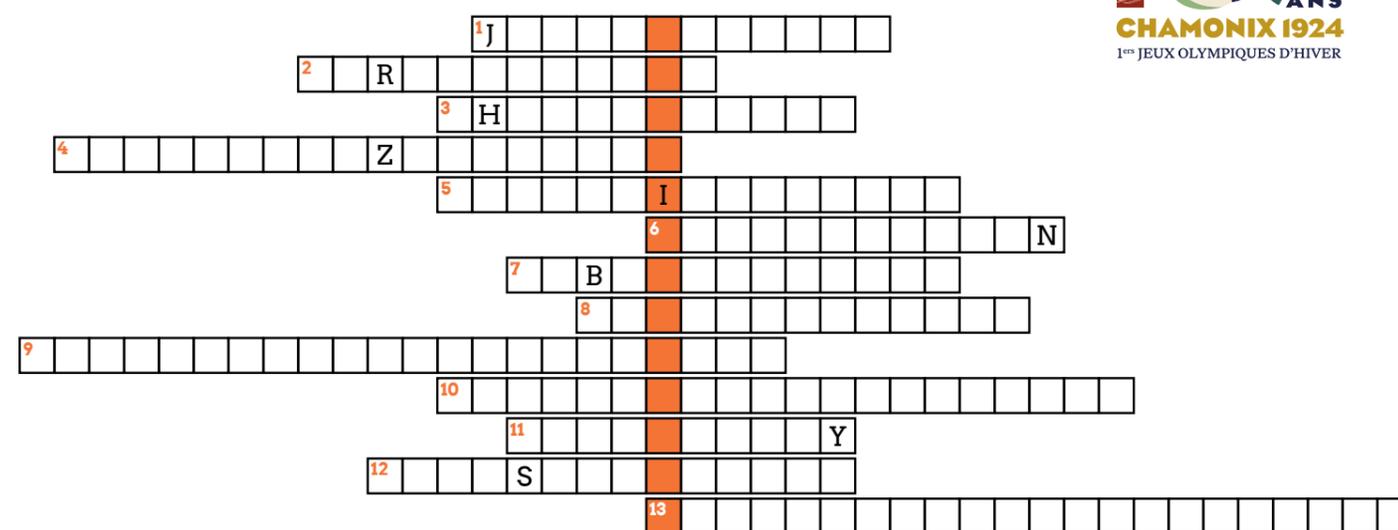
Josette Baisse © Olympedia / Jean-Michel Serrurier Research (cropped)

JEUX

Ces jeux sont proposés en lien avec l'anniversaire du **centenaire des Premiers Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924**.

CENTENAIRE DES JEUX OLYMPIQUES de Chamonix 1924 - 2024

Le saviez-vous ? De très nombreux athlètes chamoniards ont participé aux Jeux Olympiques, mais un seul en été ! Repositionnez les prénoms et noms (sans espace et sans trait d'union) de 13 athlètes olympiques pour découvrir de quel champion il s'agit...



- 1 Champion du monde de ski à 16 ans, médaillé olympique en 1948 à St-Moritz
- 2 Jeune snowboarder chamoniard qui participe aux J.O. de 2018 et 2022
- 3 Capitaine de l'équipe de curling chamoniarde qui s'est rendue aux J.O. en 2010
- 4 Il obtient la quatrième place en Super-G aux J.O. de 2018 (Pyeongchang)
- 5 Seul chamoniard médaillé d'or olympique en ski (Innsbruck, 1964)
- 6 Skieur, guide et professeur à l'ENSA dans les années 1950-1960, médaillé olympique en 1960 à Squaw Valley

- 7 Hockeyeur et patineur de vitesse en 1924
- 8 Champion de combiné nordique, double médaillé d'or par équipe aux championnats du monde, aujourd'hui membre du Groupe militaire de haute montagne (GMHM)
- 9 Champion de saut à ski devenu entraîneur au Club des Sports de Chamonix, recordman de France de vol à ski avec un saut à 230,5m
- 10 Skieur qui participe à cinq éditions paralympiques
- 11 Première championne olympique de snowboard (Nagano, 1998)
- 12 Neuf fois championne de France en ski
- 13 Triple championne du monde de ski en 1954 (Åre)

Pour en savoir plus, deux expositions vous seront proposées par le Réseau des Musées ; à la Maison de la Mémoire et du Patrimoine Janny Couttet « Chamonix 1924 : l'invention des Jeux Olympiques d'Hiver » du 2 décembre 2023 au 15 mars 2025, et à la Maison de Village d'Argentière en décembre 2023.

Liste des athlètes Albert Hassler / James Couttet / Lucienne Schmith-Couttet / Charles Bozon / Marilyn Surget / Thomas Dufour / Vincent Descombes-Sevoie / François Brand / Blaise Giezendanner / Merlin Surget / Cedric Amatroff / Cedric Ravanel (VTT), J.O. d'été (Pékin, 2008)
Réponse :



Vous souhaitez connaître l'actualité de votre ville ?

FACEBOOK / INSTAGRAM / LINKEDIN
Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !

SITE INTERNET
Retrouvez-nous sur internet
www.chamonix.fr

NEWSLETTERS
Abonnez-vous aux newsletters
> www.chamonix.fr

- Actualités
- Agenda évènementiel
- Conseil municipal
- Restauration municipale

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Ensemble le pouvoir d'agir »

Éric Fournier

POUR UNE GESTION DURABLE DE LA FRÉQUENTATION DE NOS ESPACES NATURELS

Face aux évolutions de fréquentation des espaces naturels, au lendemain de la crise sanitaire et dans un contexte d'augmentation des épisodes de chaleur, il nous faut poursuivre notre mobilisation pour une gestion équilibrée et durable des flux de visiteurs au sein de notre Vallée. S'il est de bon ton aujourd'hui d'alimenter une forme de montagne bashing en dénonçant les affres du tourisme de masse sans connaissance des chiffres derrière les réalités perçues, le décideur politique se doit d'objectiver les faits afin d'orienter efficacement son action au service du bien commun et de la population.

C'est le sens de notre mobilisation en lien avec l'Office de Tourisme pour développer le nombre d'indicateurs de l'observatoire de la vallée. Mieux lire nos flux pour agir de manière différenciée. Ainsi, le croisement de données fait apparaître une relative stabilité de la fréquentation ces dix dernières années, avec une moyenne journalière annuelle de 7 à 8 000 véhicules comptabilisés dans le sens montant à l'entrée de la commune, une légère érosion du nombre de journées skieurs et une faible tendance à l'augmentation de nuitées l'été, avec un taux d'occupation en haute fréquentation qui ne dépasse pas les 66 %. Les excursionnistes, plus difficiles à quantifier et suivis depuis une période plus récente par divers moyens que nous travaillons à fiabiliser, oscillent lors des pics entre 15 et 25 000 par jour. 2022 voit augmenter un certain nombre d'indicateurs dont de visiteurs à la journée, sans que nous possédions le recul aujourd'hui pour établir une tendance durable. Si la haute montagne enregistre plutôt une diminution significative de la fréquentation des refuges du massif ces 20 dernières années, l'essor pour les activités outdoor de moyenne montagne doit être suivi au moyen de nouveaux outils.

Afin de mieux gérer les pics et évaluer l'impact de la fréquentation tant sur l'environnement que sur l'expérience

des visiteurs, Asters-Conservatoire d'espaces naturels 74, gestionnaire des Réserves Naturelles du massif des Aiguilles Rouges, et le service Pistes et Sentiers de la CCVCMB ont installé plusieurs compteurs de passages piétons sur des sentiers à enjeux dont ceux d'accès au Lac Blanc, Merlet, Col des Montets et Vallon de Bérard. Ces données permettent de mieux connaître les variations annuelles et tendances sur le long terme et d'apporter des réponses adaptées en fonction des périodes et des secteurs. Elles alimenteront l'observatoire des flux touristiques que nous développons et qui a vocation à intégrer la plateforme d'observation nationale annoncée par la ministre du tourisme Olivia Grégoire. Nous souhaitons développer le nombre de compteurs et expérimenter de nouvelles technologies notamment vidéo.

Parce que l'un des partis pris de notre schéma d'accueil stratégique du public consiste à assumer des points de fixation des visiteurs, l'entretien et la restauration des sentiers de montagne réalisés par la collectivité jouent un rôle essentiel pour canaliser et réduire l'impact des randonneurs. Depuis 2018, ce sont les sentiers de la Flégère au Lac Blanc et d'accès côté Chéserys qui ont été intégralement restaurés.

Dans le cadre des consultations en vue du renouvellement du Plan de Gestion des Réserves Naturelles du massif des Aiguilles Rouges et afin d'anticiper toute évolution des tendances qui se sont esquissées post Covid, la collectivité a bâti dès la rentrée 2022 avec Asters-CEN74 et l'OT un plan d'actions mis en place dès cet été dans les 3 réserves des Aiguilles Rouges. La canalisation des randonneurs sur les sentiers balisés est renforcée par l'installation de cordes par le gestionnaire dans le secteur des Chéserys avant une restauration des milieux prévue en 2024 par l'effacement des sentes parallèles. La collectivité a aménagé un passage permettant

d'éviter le piétinement d'une zone humide dans le secteur de la Remuaz au printemps 2023. Nous avons également mis en ligne sur l'application Chamonix.com un outil de déclaration de bivouac au sein des réserves avec un questionnaire rappelant les bonnes pratiques à adopter et orientant les pratiquants sur certains sites. Les gardes des réserves naturelles du massif des Aiguilles Rouges vérifieront les déclarations sur le terrain. La baignade dans les lacs des Chéserys et du Lac Blanc est quant à elle nouvellement interdite du 1^{er} juillet au 31 août 2023 par arrêté préfectoral. Les récents épisodes de chaleur ont en effet vu se multiplier les pratiques pouvant impacter les écosystèmes. Les équipes d'animation d'Asters-CEN74 et de la commune sont de nouveau renforcées, et pour la 1^{re} fois quatre ambassadeurs Environnement et d'Eco-citoyenneté recrutés par la mairie de Chamonix seront présents tout l'été sur le territoire chamoniard pour renforcer la sensibilisation aux enjeux environnementaux. Côté communication, une « charte ambassadeurs » a été formalisée par l'OT et une page destination durable développée pour rappeler les bonnes pratiques : chamonix.com/la-vallee/destination-montagne-durable. Tout cela s'ajoute au formidable travail de terrain de nos animateurs nature sur site, au chalet du Col des Montets récemment rénové et autres sentiers thématiques et belvédères répartis sur la vallée qui contribuent à mieux canaliser les flux de visiteurs et donner les codes aux nouveaux publics.

Dans le droit fil de l'histoire de notre vallée dont les capacités d'accueil ont écrit parmi les premières pages du tourisme de montagne, nous continuons de privilégier la transmission d'un patrimoine naturel exceptionnel au travers d'un contact humain, d'une présence sur le terrain, la sensibilisation et la responsabilisation plutôt que la restriction afin de garantir l'équilibre entre fréquentation et préservation d'un environnement dont nous héritons en partage.

EXPRESSION POLITIQUE

La Tribune de la liste « Chamonix S'engage »

François-Xavier Laffin

L'INDISPENSABLE NÉCESSITÉ D'UNE SOBRIÉTÉ RAISONNÉE DANS LA PROGRAMMATION DES PROJETS

Les collectivités locales jouent un rôle majeur dans le développement et l'amélioration des infrastructures et services pour les Chamoniards. Face aux défis environnementaux, économiques et sociaux actuels, adopter une approche de sobriété raisonnée dans la programmation des projets est essentiel. Optimiser les ressources, minimiser l'impact environnemental et assurer une gestion durable des fonds publics sont des priorités.

La sobriété budgétaire est primordiale. Éviter les projets pharaoniques et privilégier les investissements répondant aux besoins réels de la population locale sont essentiels pour une gestion responsable des finances publiques.

Analyser la pertinence des projets tels que, le Parking du col des Montets, la rénovation du Musée Alpin, le glaciarium, la démolition de l'anneau de vitesse, le pôle d'excellence des sports de montagne, est crucial. **Ces projets conduisent-ils à une réelle amélioration de la qualité de vie des chamoniards ou uniquement à favoriser une sur-fréquentation touristique toxique ?**

La sobriété dans la programmation des projets doit intégrer une approche environnementale. En

adoptant des projets pragmatiques et respectueux de l'environnement, nous favoriserions la préservation des écosystèmes, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la lutte contre le changement climatique. Une telle démarche renforcerait la résilience du territoire face aux enjeux environnementaux et climatiques croissants.

C'est pourquoi une nouvelle analyse approfondie du dimensionnement, de la localisation et de l'utilité locale de certains projets portés par la majorité s'avère indispensable. **Nous devons nous assurer que ses initiatives répondent véritablement aux besoins des Chamoniards, tout en préservant notre environnement précieux.**

La sobriété raisonnée implique aussi une approche participative. Associer les habitants dès le début du processus de programmation des projets assure une meilleure prise en compte des spécificités locales et renforce la légitimité des décisions prises.

Cette démarche a-t-elle été observée, pour le projet du Musée Alpin, du complexe funéraire, du centre de tri postal, des pistes cyclables, de l'aménagement des parkings de pieds de pistes ?

Conclusion : La sobriété raisonnée dans la programmation des projets des collectivités locales est une nécessité incontournable. Face aux enjeux actuels, il est de la responsabilité des élus de la majorité de faire preuve de méthode, de prudence et de bon sens dans leurs choix d'investissement pour garantir un avenir durable aux Chamoniards.

Des manœuvres machiavéliques en cours. Devant les difficultés que rencontre Éric Fournier dans la réalisation de ses projets (dépassements de budgets, financement non assuré, subvention remise en cause, respect des règles d'urbanismes, retard dans le traitement des dossiers, opposition des habitants), il orchestre des manœuvres machiavéliques qui, par des déclarations perfides, voudraient dévier la responsabilité pour nous faire porter le chapeau d'échecs annoncés. **Nous ne sommes pas dupes !**

Nos questions, nos suggestions, le soutien que nous apportons aux habitants, ne devraient pas l'autoriser pas à recourir à de telles ruses insidieuses qu'il réverrait capables de le dédouaner de ses responsabilités.

Nous resterons vigilants et soutiendrons les projets qui serviront avec cohérence et méthode l'avenir de la vallée et l'intérêt général.

La Tribune de la liste « Une nouvelle voie »

Denis Ducroz

LES IDIOTS UTILES, 2

D'un côté, il y a la population qui se demande ce qu'on peut bien faire au conseil municipal : « C'est quoi ce funérarium mégalomane ? On coupe la forêt pour le tri postal ! On n'en peut plus de leur Utmb+++ Deux patinoires ! pourquoi pas trois ? T'es au courant de leurs projets ? »

De l'autre il y a le maire qui a réponse à tout. Une question concise de trente secondes, lui ouvre une tribune de six ou sept minutes pour expliquer sa décision (à laquelle nous n'avons pas été conviés) les difficultés administratives qu'il lui a fallu résoudre, les

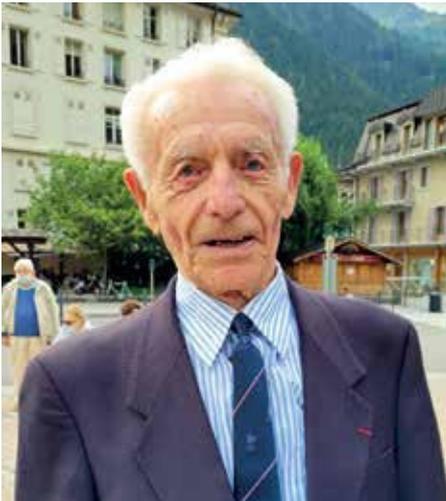
travaux en commission où l'on peut toujours causer, et le vote validé en conseil sur lequel on ne reviendra pas. C'est donc à nous de plaider coupables si nous n'intervenons pas dans les dossiers, même si :

- Aucune question ne nous est présentée avant d'avoir été déjà résolue.
- Les commissions servent surtout à enrober l'information d'un semblant de consultation.
- Notre présence n'y est souhaitée que pour valider un principe démocratique sans le moindre effet.
- Les 72 pages en annexe de l'ordre du

jour nous sont communiquées deux jours avant le conseil.

- Aucune discussion de fond sur l'avenir de la commune n'a jamais été engagée.

Monsieur le maire considère donc en toute bonne foi que seul notre manque de sérieux et d'assiduité justifie notre ignorance inexcusable. Protégé par un rempart juridico-administratif dont il joue à la française, et blindé par le protocole adapté, le maire règne en toute légalité sur une démocratie de papier, formaliste et excluante.



RENÉ BOZON Résistant

Quand on rencontre René Bozon devant sa maison des Pèlerins, lors d'une chaude journée d'été, il revient en voiture du supermarché où il a fait ses courses pour la quinzaine. Il refusera notre proposition d'aide pour les monter chez lui. À 97 ans (et demi) René est autonome. Même si sa fille n'est pas très loin, il vit seul depuis le décès de sa femme Nicole il y a quelques années et s'occupe de tout. Repas, vaisselle, ménage et bien sûr gestion du jardin où l'on trouve patates, salades, radis et courgettes. Même s'il confesse qu'il a eu de la difficulté cette année : « Mon dos me trahissait un peu ! ».

Si elle fut riche et heureuse à bien des égards, l'existence de René Bozon, né le 31 janvier 1926 dans la ferme familiale des Pèlerins, est cependant marquée par les drames. Son père Anatole, son frère Charles, médaillé olympique et champion du monde de ski, son fils Richard, dont le Centre sportif de Chamonix porte le nom, sont tous les trois morts dans une avalanche, ce qui fit dire à René cette terrible phrase : « C'est comme si notre famille devait, à chaque génération, donner quelqu'un à la montagne ». « Comment on vit avec ça ? Il faut être vacciné contre la douleur. J'ai eu tellement de trucs ».

Lorsque son père décède, René a 13 ans. Sa mère est bouleversée. Il est alors obligé de prendre un peu les rênes de la pension familiale et de s'occuper de Charles, son jeune frère, « comme d'un fils ».

René a 14 ans quand la guerre éclate. Il entre en résistance en 1944 à 18 ans. Il travaille alors, comme beaucoup de jeunes des Pèlerins, à la construction du téléphérique de l'Aiguille du Midi... et rencontre Mader, un ingénieur alsacien, responsable de la résistance qui loge dans la pension familiale et l'initie au morse. « Jusqu'à la libération de Chamonix en août 1944, nous nous sommes occupés des résistants qui se cachaient pour ne pas aller au STO ». Le 17 février 1945, René participe à la bataille du col du Midi en organisant les communications. Il en est aujourd'hui le dernier témoin. C'est notamment à ce titre que chaque année, René fait le récit des derniers combats à l'occasion de la célébration de la libération de Chamonix le 17 août. On retrouve ensuite René dans les Alpes du sud à la frontière italienne et en Autriche où il passe 4 mois avant de reprendre la vie civile... après 28 mois de service.

Après la guerre, René travaille sur des chantiers de terrassement, puis rejoint l'ENSA où, moniteur national en poche, il enseigne le ski. Il reprend ensuite l'hôtel familial avec sa femme jusqu'à ses 60 ans. Parallèlement, il entre au conseil municipal en 1965 et y siègera sans discontinuer sous les mandats de Paul Payot, Maurine Herzog, Christian Couttet et Michel Charlet, en tant qu'adjoint aux sports. On lui doit, entre autres, la structuration des sentiers de montagne, la création des petits balcons sud et nord, et la sortie de la vallée blanche. Pompier volontaire - il est aujourd'hui capi-

taine honoraire -, il s'occupa également de la commission de sécurité. Il fut encore président et dynamique animateur du comité de jumelage avec Cilaos, sur l'Île de La Réunion.

Président du Club des Sports de Chamonix pendant trente ans, René Bozon participa à l'organisation de grands événements sportifs : Kandahar et marathon, mais aussi des compétitions de saut, de fond, de biathlon...

Désormais loin de toute responsabilité électorale ou associative, René reste cependant très actif ! Réveil à 7h - ou 7h30 lorsqu'il reste endormi ! - puis il dépouille le journal pendant plus d'une heure. Petit tour au jardin pour une séance de désherbage. Quelques échanges téléphoniques : « Je reçois des appels des petits enfants des clients qui fréquentaient l'hôtel des Pèlerins autrefois. Ils veulent savoir si je suis toujours en vie ! » s'amuse René. Préparation du déjeuner - avec un demi verre de vin - suivi d'une balade quotidienne pendant 1h30. « J'ai mes circuits, tout autour de chez moi ». Au retour, il regarde le sport et les jeux à la télévision. Au lit à 22h30. Un peu de lecture avant extinction à 23h. « Tous les soirs, quand il fait chaud, je me mets dans une chaise longue sur mon balcon. Je regarde les montagnes, jusqu'à ce que la nuit tombe et je profite du coucher de soleil. Hier soir, il était très très beau ! ». Secret de sa longévité : rester actif physiquement et intellectuellement. Formule confirmée par son médecin qui vient de lui dire que son cœur et ses poumons étaient bons. Longue vie, monsieur Bozon !

